

Compte-rendu de la CAP Locale Liste d'aptitude B en A du 15 novembre 2019

Avant la tenue de cette CAP Locale, la direction a sélectionné et publié sur l'intranet DISI Île-de-France son projet de classement par ordre alphabétique des dossiers « Excellents ». Cette liste comportait 6 noms.

Au cours de cette CAPL, les élus **Solidaires Finances Publiques** ont argumenté sur tous les dossiers de leurs adhérents et sympathisants leur ayant donné un mandat écrit.

La CAPL a débuté par la lecture de notre déclaration liminaire.

Les élus **Solidaires Finances Publiques** ont rappelé qu'ils ne se livreraient à aucun classement entre les agents et se garderaient d'établir une comparaison entre les dossiers. Car ce classement est de la seule responsabilité de l'administration. Et c'est elle et elle seule qui décide de monter un candidat en catégorie supérieure... ou pas !!!

Le directeur a rappelé les critères de sélection pour être retenu dans la catégorie « Excellents ».

Ces critères sont très sélectifs : il y a **extrêmement peu** de possibilités d'être sélectionné.

S'agissant des dossiers de candidature, en plus d'un tableau synoptique de qualité et d'une valorisation (pour les années N-2 à N-4) positive, il faut :

- faire preuve de mobilité fonctionnelle et/ou géographique
- s'inscrire et participer aux concours et examens professionnels
- participer à des actions de formation (se former et/ou former)

Les potentialités (possibilités de promotion) pour les 7 DISI sont de 4 (85 pour toute la France) en 2020.

Pour rappel les potentialités en 2019 étaient également de 4 pour les 9 DISI : la réorganisation des DISI n'a apporté aucune amélioration sur ce sujet.

Les élus **Solidaires Finances Publiques** ont souligné la diminution quasi-continue du nombre de places offertes d'année en année (deux fois moins de places offertes de B en A qu'aux débuts des DISI).

Seulement 32 agents B ont candidaté sur l'ensemble des établissements de la DISI Île-de-France.

Sur ces 32 dossiers, 6 ont été défendus par **Solidaires Finances Publiques**.

Catégorie	Avant CAPL	Après CAPL	
Excellents	6	7	La liste des agents classés "Excellents", inscrits dans le vivier national, a été abondée d' UN candidat.
Très Bons	17	16	UN agent est monté en catégorie « Excellents ». La catégorie "Très Bons" n'a pas été abondée.
A Revoir	9	9	Aucun dossier « A revoir » n'est monté en catégorie « Très bons ».

Pour tous les agents maintenus les catégories « A revoir » et « Très bons », nous avons voté **CONTRE**.

Vos élus : Marie-France Fornay, Didier Adnot, Vincent Gautier, James Koscik

Expert : Barbara Von Korff

Les rapports des agents classés « Excellent » comprenant leur rang de classement doivent être **systématiquement** communiqués aux agents concernés sans aucune démarche de leur part.

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** vous rappellent l'importance des termes utilisés dans le compte-rendu d'entretien professionnel, et vous invitent donc à y porter une attention **particulière, les conséquences pouvant s'avérer plus qu'importantes. C'est pourquoi nous vous invitons tous les ans à nous les transmettre si vous le souhaitez, dans un simple but de vérification et d'accompagnement.**